Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 2

Artikel: Ao conset communat
Autor: Marc
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-211847

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AO CONSET COMMUNAT

La coumouna de Rolliebot ètâi prau granta se vo volliâ, quand bin n'ètâi pas Lozena, ma l'avâi tot parâi onn' hâora ein travè. Cein gravâve on boquenet lè dzein quand faillâi allâ inscrire on vî, âo bin on polliein, mîmameint dâi petit caïon vè lo pètabosson dâi bîte, por cein qu'ein avâi rein que ion que l'ètâi justameint tot âo coutset de la coumouna. Assebin faut pas ître mau l'èbayi se on iâdzo lâi a zu dâi babeliâdzo pè lo Conset communat po coudhî ître on bocon mè aizi qu'on l'ètâi. L'ant dan dècidâ de betâ quatro pètabosson po lè bîte, na pas ion ; et po que ne séiant pas ti à la mîma pllièce, l'ant dècidâ assebin de partadzî la coumouna ein quatro quartâ quemet onna crâ et de beta on inspetteu dâi bîte pè quartâ. Quemet vo lo vâide, l'affère pouâve pas manquâ de mî allâ et lè dzein n'arant omète pas tant à trottâ et à voyâdzi. Tot parâi sè sant dépustâ âo Conset. Atsé porquiè :

Quand la coumouna l'a ètâ dinse partadjâ, faillâi batsî ti clliau quartâ et l'è iquie que sè sant pe rein accordâ. Lè z'on, clliau que l'avant dâi grôche carrâïe, voliâvant que lo quartâ s'appelè quemet lau carrâïe. Dinse iô l'ètâi David dâo Pèrâigoliâ, cein sè sarâi appelâ lo quartâ dâo « Pèrâigoliâ » ; mâ lâi avâi assebin Djan dâi Tomme que lâi dèmorâve et que voliâve batsî cein lo quartâ dâi Tomme et na pas clli dâo Pèrâigoliâ. Et dinse peindeint duve z'hâore, tant qu'à la fin l'allâvant dècidâ de rein dècidâ quand lo martsau tot d'on coup l'eût onna boun' idée. Ie lau dit dinse :

— Ite-vo fou ? Na pas no dèpustà quemet âo grand Conset dein dâi payî que lâi a, mè seimbllie que lâi arâi rein dè pllie quemoudo que d'appelâ noutrè quartâ : *Nord*, *Sud*, *Ouest*, *Est*, quemet on desaî quand on allâve à l'ècoûla : dinse tot lo mondo sarâi conteint.

Lo martsau l'ètâi suti et l'avâi rézon. Lè dzein dau Conset lo vîrant prau et l'ant dan dècidâ de preindre clliau nom. Mâ la tsecagne l'a recoumeinci quand l'a faliu savâi quin quartâ faliâi appelâ lo *Nord* et quin autro lo *Sud* et dinse po lè z'autro. Sè sant remè tsecagnî duve z'hâore doureint et sè niézerant pâo-t'ître oncora se lo martsau l'avâi pas redèmandâ la parola et lau z'a de dinse :

— Ite-vo fou ? Na pas no dèpusta quemet clliau qu'on lau dit *belligérant*, mè seimbllie que lâi arâi rein de pllie quemoûdo que de terî âo sort clliau quatro nom dein on tsapî et cllique l'arâi lo Nord l'arâi lo Nord et tot sarâ de et lâi arâ rein à reclliamâ.

Vo z'arâi faliu oûre lè : « Bravo ! » lè : « Vive lo martsau ! » N'è pas fauta de vo dere que l'ant fé dinse et que l'ant ètâ rîdo conteint. Justameint lo nom d'*Ouest* l'è tsezâ su lo quartâ que guegnîve dau côté dau sèlâo lèveint.

Por quant âo martsau, ora l'è syndico de la coumouna de Rolliebot. Marc a Louis.

Vin mouillé. — L'autre jour, M. *** acheta d'un marchand d'occasion un tonnelet de vin rouge de table.

Lorsque le marchand le lui amena, il fit encore à son client l'éloge de la marchandise.

— Voilà au moins du vin de première qualité ; il est d'une telle force qu'il pourrait facilement supporter le quart d'eau.

Le soir, à dîner, M. *** essaie le mélange dans son verre ; il goûte et, aussitôt, furieux, il repose vivement le verre en pestant contre son fournisseur. On ne distinguait plus le vin de l'eau.

Le lendemain matin, il court chez le marchand :

— Vous êtes un misérable ! Vous m'avez trompé ! J'ai ajouté le quart d'eau à votre vin et il est imbuvable.

Alors, le marchand, sans s'émouvoir :

— Diable ! vous avez eu tort ; j'en avais déjà mis suffisamment !...

FINI, LE NOUVEL-AN !

Voici déjà une semaine écoulée. Comme ça passe vite. Le Nouvel-An est bien enterré. Les oripeaux éphémères des masques, défraîchis, fripés, piteux, sont à la lessive ou même au rebut. Les « grelots de la folie » se sont tus jusqu'au carnaval ou jusqu'au Nouvel-An prochain. C'est aujourd'hui le tour de la camomille, du bicarbonate, de l'eau de Vichy, appelés à l'aide pour réparer les désastres causés dans les estomacs par l'accumulation, sur deux ou trois jours, de repas trop copieux et de libations excessives. Ah ! les réveils pénibles et déprimants, les douloureux lendemains de fête. Dure, mais juste expiation.

Il nous souvient, à ce propos, d'une page très amusante et peu connue, publiée, en 1832, dans la *Revue de Paris*. Balzac y analyse avec la plus spirituelle finesse le trouble où le jeta, certain soir, une heure d'intempérance. Elle est intitulée :

Nuit d'ivresse.

Laissons le vin aux indigents. Son ivresse grossière trouble l'organisme, sans payer par de grands plaisirs le dégât qu'il fait dans le logis. Cependant, prise modérément, cette imagination liquide a des effets qui ne manquent pas de charme ; car il ne faut pas plus calomnier le vin que médire de son prochain. Pour mon compte, je lui dois de la reconnaissance. Une fois dans ma vie, j'ai connu les joies de cette divinité vulgaire.

Permettez-moi cette digression ; elle vous rappellera peut-être une situation de votre vie analogue à celle dans laquelle je me trouvai.

Or donc, un jour, en dînant seul, sans autre séduction que celle d'un vin dont le bouquet était incisif, plein de parfums volcaniques, — je ne sais sur quelle côte pierreuse il avait mûri, — j'oubliai les lois de la tempérance. Cependant, je sortis, me tenant encore raisonnablement droit ; mais j'étais grave, peu causeur, et trouvais un vague étonnant dans les choses humaines ou dans les circonstances terrestres qui m'environnaient.

Huit heures ayant sonné, j'allai prendre ma place au balcon des Italiens, doutant presque d'y être, et n'osant affirmer que je fusse à Paris, au milieu d'une éblouissante société, dont je ne distinguais encore ni les toilettes ni les figures. Délicieux souvenir !... Ni peines ni joies ! Le bonheur émoussait tous mes pores sans entrer en moi. Mon âme était grise. Ce que j'entendis de l'ouverture de la *Gazza*, équivalait aux sons fantastiques qui, des cieux, tombent dans l'oreille d'une femme arrivée à l'état d'extase. Les phrases musicales me parvenaient à travers des nuages brillants, dépouillées de tout ce que les hommes mettent d'imparfait dans leurs œuvres, pleines de ce que le sentiment de l'artiste y avait imprimé de divin L'orchestre m'apparaissait comme un vaste instrument où il se faisait un travail quelconque, dont je ne pouvais saisir ni le mouvement ni le mécanisme, n'y voyant que fort confusément les manches de basses, les archets remuants, les courbes d'or des trombones, les clarinettes, les lumières ; mais point d'hommes ; seulement une ou deux têtes poudrées, immobiles, et deux figures enflées, toutes grimaçantes. Je sommeillais à demi...

— Ce monsieur sent le vin, dit, à voix basse, une dame dont le chapeau effleurait souvent ma joue, ou que, à mon insu, ma joue allait effleurer.

J'avoue que je fus piqué.

— Non, madame, répondis-je. Je sens la musique...

Puis je sortis, me tenant remarquablement droit, mais calme et froid comme un homme qui, n'étant pas apprécié, se retire en donnant à ses critiques une crainte vague d'avoir chassé quelque génie supérieur.

Pour prouver à cette dame que j'étais incapable de boire outre mesure, et que ma senteur devait être un accident tout à fait étranger à mes mœurs, je préméditai de me rendre dans la loge de Mme la duchesse de... (gardons-lui le secret), dont j'aperçus la belle tête, si singulièrement encadrée de *plumes et de dentelles* que je fus irrésistiblement attiré vers elle par le désir de vérifier si cette inconcevable coiffure était vraie, ou due à quelque fantaisie de l'optique particulière dont j'avais été doué pour quelques heures.

— Quand je serai là, pensais-je, entre cette grande dame si élégante et son amie si minaudière, si bégueule, personne ne me soupçonnera d'être entre deux vins, et l'on se dira que je dois être quelque homme considérable...

Mais j'étais encore errant dans les interminables corridors du Théâtre-Italien, sans avoir pu trouver la porte damnée de cette loge, lorsque la foule, sortant après le spectacle, me colla contre un mur...

Cette soirée est, certes, une des plus poétiques de ma vie. A aucune époque, je n'ai vu autant de plumes, autant de dentelles, autant de jolies femmes, autant de petits carreaux ovales par lesquels les curieux et les amants examinent le contenu d'une loge. Jamais je n'ai déployé autant d'énergie, ni montré autant de caractère, je pourrais même dire d'entêtement, n'était le respect que l'on se doit à soi-même. La ténacité du roi Guillaume de Hollande n'est rien dans la question belge, en comparaison de la persévérance que j'ai eue à me hausser sur la pointe des pieds et à conserver un agréable sourire.

Cependant, j'eus des accès de colère, je pleurai parfois, et cette faiblesse me place au-dessous du roi de Hollande. Puis, j'étais tourmenté par des idées affreuses en songeant à tout ce que cette dame avait le droit de penser de moi, si je ne reparaissais entre la duchesse et son amie ; mais je me consolais en méprisant le genre humain tout entier. J'avais tort, néanmoins. Il y avait, ce soir-là, bien bonne compagnie aux Bouffons. Chacun y fut plein d'attention pour moi et se dérangea pour me laisser passer.

Enfin, une fort jolie dame me donna le bras pour sortir. Je dus cette politesse à la haute considération que me témoigna Rossini, qui me dit quelques mots flatteurs dont je ne me souviens plus, mais qui durent être éminemment fins et spirituels ; sa conversation vaut sa musique.

Cette femme était, je crois, une duchesse, ou, peut-être, une ouvreuse. Ma mémoire est si confuse que je crois plus à l'ouvreuse qu'à la duchesse. Cependant, elle avait des plumes et des dentelles !... Toujours des plumes ! et toujours des dentelles !

Bref, je me trouvai dans ma voiture. Il pleuvait à torrents, et je ne me souviens pas d'avoir reçu une goutte de pluie. Pour la première fois de ma vie, je goûtai l'un des plaisirs les plus vifs, les plus fantasques du monde, extase indescriptible, les délices qu'on éprouve à traverser Paris à onze heures et demie du soir, emporté rapidement au milieu des réverbères, en voyant passer des myriades de magasins, de lumières, d'enseignes, de figures, de groupes, de femmes sous des parapluies, d'angles de rues fantastiquement illuminés, de places noires ; en observant, à travers les rayures de l'averse, mille choses que l'on a une fausse idée d'avoir aperçues quelque part, en plein jour. Et toujours des plumes, et toujours des dentelles ! même dans les boutiques de pâtissier...

Entre banquiers. — Dites-moi, avez-vous la cote d'aujourd'hui ? Le mark est à 97 fr. 50.

— Pas possible. Diable ! ça *mark* mal pour l'Allemagne.